



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 5 décembre 2007 — N° 49

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport d'activités du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 708-20071205)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 4 décembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur Services Québec et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 709-20071205)

Mme Thériault (Anjou), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 28 novembre et 4 décembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports. Le rapport contient des amendements au projet de loi dont un au titre.

(Dépôt n° 710-20071205)

5 décembre 2007

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

À la demande de M. le président, M. Caire (La Peltrie) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Malavoy (Taillon) et M. Desrochers (Mirabel) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne les prouesses des jeunes Québécoises et Québécois qui ont représenté le Canada au 39^e Mondial des Métiers au Japon ;

QU'elle souligne les performances des cinq médaillés et ;

QU'elle félicite le récipiendaire du prix de « Meilleur au monde » en formation professionnelle et technique, tous métiers confondus.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

5 décembre 2007

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, M. Riedl (Iberville) et M. Turp (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale salue l'action humanitaire exceptionnelle menée en Haïti depuis 1997 par Médecins du Monde Canada auprès des populations les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants en implantant des pratiques novatrices, notamment en matière de soins et de prévention du SIDA.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltre), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'effort fourni par les neuf jeunes de 14 à 22 ans qui ont pris part, en fin de semaine dernière, à une course à relais hivernale entre Montréal et Québec ;

QU'à cette occasion, elle félicite ces jeunes issus de milieux difficiles qui ont relevé avec brio le défi lancé par l'organisme DesÉquilibres et ;

QU'à ce titre, l'Assemblée réitère son admiration devant cette preuve de courage, de détermination et d'ambition qui a abouti après plus de 20 semaines d'efforts.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy Verville (La Prairie), M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et Mme Lapointe (Crémazie) proposent conjointement :

5 décembre 2007

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du bénévolat qui se déroule ce 5 décembre ;

QU'à cette occasion, elle salue et applaudisse tous ceux et celles qui consacrent temps et énergie pour le bien-être de la collectivité ;

QU'à ce titre, elle reconnaisse le bénévolat comme étant le fondement de réalisations sociales riches et nécessaires à notre épanouissement.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 42, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude, et sur le projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 41, Loi favorisant la transparence dans la vente de l'essence et du carburant diesel ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 211, Loi modifiant la Loi concernant la Ville de Varennes, et le projet de loi n° 212, Loi concernant la Ville de Matane;

5 décembre 2007

- la Commission des institutions, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 207, Loi modifiant la Loi concernant Le Club de Golf Boucherville ; le projet de loi n° 208, Loi modifiant la Loi concernant L'Union des municipalités de la province de Québec (Union of Municipalities of the Province of Québec) ; le projet de loi n° 209, Loi concernant Marie Francine Sonia Sophie Bisson ; et le projet de loi n° 210, Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur les services de santé et les services sociaux, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 51 est adopté.

5 décembre 2007

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

À 11 h 55, à la demande de M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 05.

Adoption

M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, propose que le projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur la Société du Centre des congrès de Québec et la Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 16 est adopté.

Adoption du principe

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur le Barreau, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 45 est adopté.

5 décembre 2007

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 45 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose l'ajournement des travaux au jeudi 6 décembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 16 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 6 décembre 2007, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET